

STRUCTURE DES BASES STATISTIQUES SAE 2012

Une fois dé-zippé, le répertoire « Base statistique SAE 2012 » contiendra :

- un sous-répertoire « Capacités - Activité »
- un sous-répertoire « Personnel »
- un sous-répertoire « Documentation ».

Le sous-répertoire « Capacités - Activité » contiendra :

- o un dossier « Base statistique simplifiée » avec les tables redressées simplifiées (q1q212stat.sas7bdat et q1q212comp.sas7bdat) et la liste des variables.
- o un dossier « Base statistique » avec les différentes tables redressées.

Le sous-répertoire « Personnel » contiendra :

- o un dossier « Base statistique simplifiée » avec les tables redressées simplifiées (q2012stat.sas7bdat et q2012comp.sas7bdat pour le personnel médical, q2312stat.sas7bdat et q2312comp.sas7bdat pour le personnel non médical), et la liste des variables.
- o un dossier « Base statistique »
- o un dossier « Séries longues ».

Le sous-répertoire « Documentation » contiendra :

- o ce document
- o les formats SAS
- o Le fichier Doubles_comptes_2012.xls qui contient les groupes d'établissements à exclure, par bordereau, pour faire des cumuls sans doubles comptes.
- o L'image des bordereaux de collecte avec le nom des variables SAS (de la base administrative)
- o L'aide au remplissage et les nomenclatures de l'enquête.

Vous pourrez trouver d'autres informations concernant la SAE sur la page de la drees :

<http://www.drees.sante.gouv.fr/la-statistique-annuelle-des-etablissements-sae,6506.html>

Pour toute question, vous pouvez nous écrire à l'adresse : drees-sae@sante.gouv.fr

1- Le principe de la base statistique simplifiée

La base statistique simplifiée contient des données :

Sur l'activité et les capacités : Q1q212stat et Q1q212comp

Sur le personnel médical : Q2012stat et Q2012comp

Sur le personnel non médical : Q2312stat et Q2312comp.

La base statistique simplifiée est sans double compte.

Le mode d'interrogation de la SAE est complexe. De manière générale on interroge les entités juridiques dans le secteur public et les établissements géographiques dans le secteur privé, mais dans certains cas on interroge à la fois une entité juridique et certains (ou la totalité) de ses établissements géographiques (afin d'avoir certaines informations à un niveau plus localisé).

Cela génère des doublons, qu'il faut exclure lorsque l'on veut calculer un cumul. Le fichier *Doubles comptes_2012.xls* indique pour chaque bordereau quel groupe d'interrogation (variable GRO) il faut exclure pour calculer des totaux.

- ⇒ La base statistique simplifiée permet d'exploiter les données de la SAE sans se soucier des doublons : les établissements interrogés en double ont été exclus des tables Q1q212stat, Q2012stat et Q2312stat. On peut donc sommer toutes les lignes de ces tables pour obtenir des résultats nationaux.

Les établissements interrogés en complément et dont il ne faut pas tenir compte pour les cumuls sont dans les tables « -comp ».

La base statistique simplifiée comporte une ligne par numéro finess

Le format des bases administratives SAE comporte parfois plusieurs lignes pour un même numéro finess (une ligne par finess et par discipline d'équipement par exemple).

- ⇒ La base statistique simplifiée permet d'avoir une ligne par numéro finess, avec une colonne pour chaque variable.

La base statistique simplifiée est sur le champ du panorama des établissements de santé

La base statistique permet de retrouver les résultats du panorama des établissements de santé.

- 🔴 Il faut faire attention en comparant les tables « -stat » sur plusieurs années car le champ du Panorama évolue.

Par exemple, le Service de Santé des Armées (SSA) est rentré dans le champ du Panorama en 2011, ainsi que Mayotte.

2- Description de l'ensemble des tables présentes dans le dossier.

Les tables redressées portent les mêmes noms que les tables de la base administrative, avec une lettre à la fin. Elles sont au même format que les tables correspondantes de la base administrative.

Les données d'identification

Les données d'identification des établissements sont dans la table **Id_2012e**.

Les données de synthèse sur l'activité et les capacités (tables Q01 et Q02a en base administrative).


La table **q1q20012k** contient les données de tous les établissements (y compris les établissements interrogés deux fois), de 2000 à 2012. Attention, il y a plusieurs lignes par finesse (une par discipline*finesse).

Pour obtenir des données sans double compte, il faut supprimer les groupes d'interrogation 03, 04, 07, 17 (comme ce qui est fait dans la table q1q212stat).

Les données rétropolées de personnel

La SAE a subi plusieurs ruptures de champ sur le personnel entre 2008 et 2011. Pour cette raison, il n'est pas possible de calculer des évolutions « brutes » annuelles en utilisant les tables de chaque année. En effet, par exemple, la SAE 2010 incluait les personnels des établissements sociaux, médico-sociaux et de formation, tandis qu'à partir de la SAE 2011 ceux-ci sont exclus.

Des données rétropolées (c'est-à-dire qui sont sur un champ homogène : par exemple, dans lesquelles on a soustrait les personnels des établissements sociaux, médico-sociaux et de formation jusqu'en 2010) sont à disposition dans le dossier Séries longues.

 **Pour faire des séries longues sur le personnel**, il faut utiliser ces données rétropolées : le fichier *BDD_Retropolees_01_12.xls* contient les données du personnel médical et non médical de 2001 à 2012.

Attention, à partir de 2011, les données incluent Mayotte.

3- Principe des redressements

Comme chaque année, les redressements des données administratives consistent essentiellement à traiter de la non réponse (totale ou partielle) et à vérifier les cohérences inter et intra-bordereaux. Mais avant de commencer les redressements, l'état de saisie des établissements est vérifié. Les établissements « saisie en cours » sont passés en établissements « non saisis » ou « validés région » en fonction des données renseignées.

Concernant les redressements sur l'activité et les capacités :

- La non réponse totale de l'année n est corrigée grâce au taux d'évolution n/n-1 de l'activité PMSI appliqué aux données SAE de l'année précédente (pour les répondants PMSI), ou aux données SAE de l'année précédente seulement (pour les non répondants PMSI).
- Le contrôle intra bordereau consiste d'une part à vérifier que les données d'une entité juridique coïncide avec la somme des données de ses établissements, et d'autre part à s'assurer de la cohérence entre les différentes variables (par exemple, capacité>0 si activité>0).
- Pour ce qui est de la cohérence inter bordereaux, il s'agit de vérifier que les informations renseignées dans les bordereaux synthétiques (Q01 et Q02A) coïncident avec celles des bordereaux plus spécifiques (Q04 à Q18). On vérifie, par exemple, qu'autant de séances de chimiothérapie ont été déclarées dans le bordereau Q02A et dans le bordereau Q15b (spécifique au traitement des affections cancéreuses hors radiothérapie), et réciproquement.